

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'EPCC METZ EN SCENES
DU VENDREDI 01 FEVRIER 2019

Membres titulaires :

Monsieur Dominique GROS	Ville de Metz	Absent – Pouvoir à M. Hacène LEKADIR
Monsieur Hacène LEKADIR	Ville de Metz	Présent
Madame Margaud ANTOINE FABRY	Ville de Metz	Présente
Madame Marylin MOLINET	Ville de Metz	Présente
Madame Patricia SALLUSTI	Ville de Metz	Présente
Monsieur William SCHUMAN	Ville de Metz	Excusé
Madame Martine NICOLAS	Ville de Metz	Présente
Madame Bérangère THOMAS	Ville de Metz	Présente
Monsieur Thierry GOURLOT	Région	Présent
Monsieur Jean Pierre LIOUVILLE	Région	Présent
Monsieur Pascal MANGIN	Région	Excusé
Monsieur Patrick THIL	Région	Présent
Madame Françoise FERRARO	ONL	Excusée
Monsieur Laurent BAYLE	Personnalité qualifiée	Excusé
Madame Fabienne LORONG	Personnalité qualifiée	Excusée
Madame Jacqueline SCHNEIDER	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	Présent
Madame Isabelle CHAIGNE	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Joseph ANDRE	Représentant du personnel	Présent
Madame Myriama IDIR	Représentant du personnel	Présente

3 AVENUE NEY - F.57000 METZ

ADM. (33) 03 87 39 92 00 | FAX (33) 03 87 75 21 52

<http://www.citemusicale-metz.fr>

Membres suppléants :

Madame Nathalie DE OLIVEIRA	Ville de Metz	/
Monsieur Philippe CASIN	Ville de Metz	/
Madame Danièle BORI	Ville de Metz	/
Monsieur Jean Michel TOULOUZE	Ville de Metz	/
Monsieur Raphaël PITTI	Ville de Metz	Excusé
Madame Marie-Jo ZIMMERMANN	Ville de Metz	/
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	/
Madame Stéphanie CONIGLIO	Région	/
Monsieur Bertrand MASSON	Région	/
Monsieur Jackie HELFGOTT	Région	Présent
Monsieur Khalifé KHALIFE	Région	/
Madame Mireille GAZIN	ONL	/
Madame Monique RUDOLF	Personnalité qualifiée	Présente
Monsieur Philippe LE GOFF	Personnalité qualifiée	/
Monsieur Jean Dominique MARCO	Personnalité qualifiée	/
Madame Marie Louise THEVENON	Personnalité qualifiée	/
Monsieur Serge BASSO DE MARCH	Personnalité qualifiée	/
Monsieur Frédéric JOUAVILLE	Représentant du personnel	/

Membres invités :

Florence FORIN – Conseillère Danse DRAC

Valérie LAHOUEL – Direction Création REGION GRAND EST

Directrice Générale :

Florence ALIBERT

Etaiement également présents au titre de leurs fonctions au sein de l'EPCC :

Isabelle BETTINGER

Pierre BERTRAND

Marie COURTEL-EMOND

Hamid JARI

Michèle PARADON

Jérôme PHAM

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCENES
SEANCE DU 1^{ER} FEVRIER 2019

ORDRE DU JOUR

- I. Délibération n°73 : Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018
 - II. Points d'information
 - 1) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz
 - 2) Convention Philharmonie de Paris / Cité musicale-Metz
 - 3) Convention Metz Métropole / Cité musicale-Metz
 - III. Délibération n°74 : Elections du Président et du Vice-Président
 - IV. Affaires financières :
 - 1) Délibération n°75 : Budget primitif 2019
 - 2) Délibération n°76 : ouverture d'une ligne de trésorerie
 - V. Affaires administratives :
 - 1) Délibération n°77 : Groupements de commandes en matière de marchés publics entre l'EPCC Metz en Scènes et l'Orchestre national de Metz
 - VI. Divers
 - 1) Délibération n°78 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale
- Information sur les actions en lien avec le quartier de Metz Borny.

La séance est ouverte à 18h00.

I. Délibération n°73 : Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 14 décembre 2018

Sans remarque, opposition ou abstention, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

II. Points d'information

1) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz

Florence ALIBERT détaille quelques éléments sur la programmation de février et de mars et, notamment, quelques événements à ne pas manquer.

- Ce soir, la variété de la Cité Musicale est illustrée par le choix proposé entre Tosca, à l'Opéra-Théâtre, une création de la Compagnie Roland Furieux en Salle du Gouverneur, Le Requiem pour L. d'Alain Platel et enfin, le Festival de Métal, Haunting the Chapel, aux Trinitaires.

- Le 7 février, on retrouvera les Sœurs Labèque, artistes associées à l'Arsenal, cette année, dans un concert autour des minimalistes américains.

- Les 30 ans de l'Arsenal, qui est l'événement principal de ces deux mois. Du 23 février au 6 mars auront lieu les programmations d'un bal participatif, pour permettre au public de s'approprier la salle et de venir s'essayer à différentes formes de danses, beaucoup de concerts, un ciné-concert, une performance autour du piano, un concert Jeune Public.

Florence ALIBERT signale que Classica vient de publier son supplément du mois de février. L'Arsenal de Metz fait l'objet, sur deux pages, d'un article extrêmement élogieux sur ses salles, qui sont considérées comme les plus belles, et, notamment, les meilleures du point de vue de leur acoustique (« *Cette salle est assurément l'une des meilleures de France* »).

Côté BAM et Trinitaires, différents concerts sont à signaler :

- Olafur Arnalds, le 27 février dans le cadre du temps fort Piano Follies. Cet artiste islandais est à mi-chemin entre classique et électro.

- Grand Corps Malade, Odezenne, Disiz La Peste,

- Les Sheriff, dans le registre Punk.

Florence ALIBERT invite à noter deux dates pour les personnes souhaitant découvrir les artistes locaux :

- Le 7 février, le concert des studios permettra de découvrir, notamment, le groupe Room Me, sélectionné dans le programme d'accompagnement Impulse.

- Le 9 mars, une rap session avec des groupes, notamment, issu du quartier de Borny.

2) Convention Philharmonie de Paris / Cité musicale-Metz

Hacène LEKADIR rappelle qu'il s'agit d'inscrire ce partenariat dans un cadre officiel avec toute une série de projets. Sur le volet éducatif, le projet Démon 1 se terminera à la fin de l'année 2019. Un travail est d'ores et déjà en cours sur deux orchestres Démon :

- L'un a vocation à partir de Metz vers la Moselle Est et même avec l'idée d'avoir un groupe d'enfants issus de La Sarre.

- Un deuxième projet partirait de la Métropole de Metz et irait jusqu'au Nord de la Moselle, voire même, sur la volonté de l'Etat, au-delà de la frontière pour travailler avec, par exemple, Esch 2022.

On retrouve également, dans cette convention avec la Philharmonie, les collaborations artistiques, les coproductions pouvant être menées ensemble et, notamment, les invitations de l'Orchestre national de Metz à la Philharmonie, une prochaine date est d'ailleurs prévue en décembre 2019.

Un autre volet de cette convention concerne des  changes d'expertise, de comp tences, de conseils. Enfin, la Philharmonie porte un projet  ducatif ambitieux qui s'appelle « La Philharmonie des enfants ». Ce projet consiste   mettre en  uvre un projet  ducatif pour d couvrir la musique dans ses diff rentes facettes. Hac ne LEKADIR indique que l'Orchestre est int ress  pour  tudier la question   Metz et peut- tre   l'Arsenal de Metz.

Cette convention est pr te et l'objectif est de la signer autour des 30 ans de l'Arsenal, soit autour du 28 f vrier. La pr sence du Ministre de la Culture a  t  sollicit e   cette occasion.

3) Convention Metz M tropole / Cit  musicale-Metz

Des discussions ont lieu depuis quelques mois, avec les services de Metz M tropole et avec Jean-Luc BOHL, directement, pour reposer un cadre qui pr cise, amplifie, donne de l'ambition au partenariat existant entre l'Op ra, le Conservatoire et les  quipes de la Cit  Musicale, l'Orchestre, les Trinitaires et l'Arsenal. Cette discussion a concern  diff rentes facettes, les aspects budg taires et de partenariat y compris. Hac ne LEKADIR explique qu'un accord gagnant-gagnant a  t  concr tiss . Cette convention est, aujourd'hui, aupr s des Services de Metz M tropole pour une derni re relecture. Cette convention affirme une pr sence de l'Orchestre dans la fosse de l'Op ra   hauteur de cinq productions par an. Les discussions concernant le volet financier ont d cid  d'une mont e en puissance de la M tropole jusqu'en 2021 avec une contribution de 180 000 euros cette ann e, 250 000 euros en 2020 et 300 000 euros en 2021. Ce rythme de croisi re se mat rialise par la volont  commune de voir Metz M tropole adh rer, notamment, au Syndicat Mixte de l'Orchestre national de Metz. Cet engagement de la M tropole a lieu dans un contexte qui n'est pas facile. Mais cet Orchestre est un bijou pour ce territoire et voir la M tropole venir le consolider, d'une certaine mani re, aupr s de la R gion, de l'Etat et de la Ville est un  l ment important et   saluer. Cette convention sera sign e avant l' t ,   l'issue des diff rents aspects administratifs n cessitant des d lib rations.

Jean-Luc BOHL pense qu'il  tait n cessaire de marquer d'une pierre blanche cette histoire qui date d j  de longtemps. L'Orchestre est, en effet, une institution dans la vie de la M tropole et dans le paysage culturel de la R gion Grand Est. Il revient sur le projet D mos et indique que le fait que des op rations quasi similaires existent d j , notamment sur Woippy et dans certains quartiers, est d j  int gr  dans la r flexion.

Patrick THIL ajoute que c'est une belle conclusion d'arriver   cet accord entre Metz M tropole et l'Orchestre pour p renniser la pr sence de l'Orchestre au sein de l'Op ra. Metz M tropole a fait un effort remarquable au vue des contraintes financi res, aujourd'hui, impos es au budget de nombreuses collectivit s territoriales. Pour autant, il n' tait pas concevable que le public de la R gion et de la M tropole constate une diminution de l'offre culturelle. Heureusement, le public ne se rendra compte de rien en ce qui concerne la qualit  et la quantit  gr ce   l'accord pass .

Florence FORIN intervient pour convenir qu'effectivement, l'int gration de Metz M tropole dans cette instance et cette institution est une tr s bonne nouvelle.

Florence ALIBERT profite de la pr sence du Pr sident BOHL pour le remercier chaleureusement au nom de l'Orchestre,   la fois de ses  quipes administratives et des musiciens, dont elle redit l'attachement fort   leur pr sence dans la fosse de l'Orchestre. Ils sont tr s heureux d'accueillir Metz M tropole au sein du Syndicat Mixte et au sein de la Cit  Musicale, comme un membre avec qui les r flexions strat giques sur l'avenir pourront  tre partag es.

III. Délibération n°74 : Election du Président et du Vice-Président de l'EPCC Metz en Scènes

Hacène LEKADIR rappelle que les statuts élisent un Président et un Vice-Président pour trois ans. Il faut, aujourd'hui, réélire ces deux personnalités. Il est possible de procéder à un vote à mains levées, si tout le monde est d'accord. Si un quart des membres du Conseil demandent un vote à bulletin secret, il sera accordé. De plus, le Président sortant assure la Présidence de la séance.

Le modèle d'un vote à main levée est choisi par le Conseil.

Hacène LEKADIR indique qu'il est candidat à sa réélection. Il demande s'il y a d'autres candidatures.

Sans autre candidature, ni opposition, ni abstention,
Hacène LEKADIR est réélu Président de l'EPCC Metz en Scènes.

Hacène LEKADIR excuse Laurent BAYLE, actuellement en voyage en Espagne, qui lui a envoyé un mail : « *Cher Hacène, Je me réjouis de nos projets musicaux passés et futurs et te confirme que, si les Membres du Conseil d'Administration de Metz en Scènes acceptent cette perspective, je suis, pour ma part, tout à fait, prêt à rester Membre de cette instance que tu présides et à assurer la charge de Vice-Président. Je présente, pour mon absence, toutes mes excuses aux autres responsables présents, à ce jour, à l'Arsenal mais je suis malheureusement en déplacement professionnel en Espagne* ».

Hacène LEKADIR s'enquiert d'autres candidatures.

Sans autre candidature, ni opposition, ni abstention,
Laurent BAYLE est élu Vice-Président de l'EPCC Metz en Scènes.

Malgré son absence, Hacène LEKADIR remercie Laurent BAYLE pour son engagement. Il considère comme une chance le fait d'être accompagné par une telle personnalité. Laurent BAYLE est vraiment attaché au Grand Est puisqu'il aide aussi les Strasbourgeois, notamment, au travers de Musica. Laurent BAYLE, qui est extrêmement sollicité, a également accepté de parrainer la candidature de l'Orchestre au Label des villes créatives de l'UNESCO sur la musique. Concernant cette candidature, Hacène LEKADIR ajoute que ce dossier avance bien, la Délégation française de l'UNESCO les a encore reçu récemment. A priori, la France devrait présenter Metz, avec Angoulême pour la littérature, au titre des deux candidats qu'elle présente tous les deux ans. Hacène LEKADIR indique qu'ils sont en cours de recherches d'autres personnalités potentielles qui pourraient également parrainer cette candidature. Lorsqu'ils ont listé ces personnalités potentielles, l'idée étant de ne pas avoir plus de 10 ou 12 personnes, il n'y a eu aucune difficulté pour les trouver. Cela prouve que l'Arsenal, la BAM et l'Opéra arrivent à attirer des personnalités musicales des quatre coins du monde, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Asie. Hacène LEKADIR explique que cette candidature est portée par une forme d'unanimité des instances et une perspective assez sérieuse de réussite. Toutefois, le vote de l'UNESCO est un vote souverain qui, parfois, inclut des considérations d'ordre géopolitique, comme cela s'est vu avec la candidature de Nîmes qui a été rejetée à l'Assemblée Générale de l'UNESCO.

Florence ALIBERT ajoute que la rivalit  se fera avec les candidats de tous les autres pays. C'est l  o  les  quilibres g opolitiques vont rentrer en ligne de compte.

Hac ne LEKADIR met en exergue le fait que la France a, aujourd'hui, quatre villes inscrites mais aucune ne l'est sur la musique. Cet  l ment d'accroche peut peut- tre servir   l'Orchestre. De plus, la D l gation fran aise de l'UNESCO a  t  r ellement impressionn e par ce qui est fait   Metz, en termes d'offres, notamment, sur l' ducation, la transmission, la pr sence dans les quartiers.

IV. Affaires Financi res :

1. D lib ration n 75 : Budget primitif 2019

Florence ALIBERT propose aujourd'hui un budget primitif 2019  quilibr  en d penses et en recettes,   hauteur de 7 784 836 euros en fonctionnement et 503 764 euros en investissements. Il s'agit d'un budget assez ambitieux pour 2019 qui prend en compte, notamment, deux  v nements importants qui sont les 30 ans de l'Arsenal et les 5 ans de la BAM. L'autre point qui a eu un impact sur la construction de ce budget, est le souci de pouvoir continuer le d veloppement de la BAM et de son projet. L'ann e 2018 s'ach ve avec de tr s bons r sultats sur la BAM et les Trinitaires gr ce   un r  quilibrage de la programmation, d'avantage de t tes d'affiches et un coup de pouce au budget de programmation. Il a  galement  t  souhait  de permettre   la BAM et aux Trinitaires de permettre l'accompagnement des groupes   l' mergence en donnant une enveloppe budg taire un peu plus importante sur le sujet.

Florence ALIBERT compare ensuite le budget primitif pr sent  ce jour avec le DOB discut  en d cembre. Les diff rences se situent, en termes de recettes, essentiellement au niveau des recettes propres. En effet, le budget primitif est particuli rement ambitieux sur les recettes de billetterie, qui passent de 711 000 euros dans le BP 2018   900 000 euros. Cette augmentation s'explique par le fait que 2018 sera cl tur e avec une forte progression, autour de 810 000   820 000 euros de recettes de billetterie, gr ce notamment   de bons r sultats du c t  des musiques actuelles mais aussi c t  Arsenal. Fort de cette lanc e et du budget artistique renforc  sur les musiques actuelles, la Cit  Musicale pourrait atteindre, en 2019, une progression similaire   900 000 euros.

Du c t  des d penses, gr ce   cette augmentation des recettes et   une optimisation de la masse salariale, une enveloppe de 100 000 euros a pu  tre ajout e sur la programmation et l'exploitation, dans le but de continuer   d velopper ce p le de musiques actuelles et,  galement, ces projets de d veloppement des groupes, d'actions culturelles dans les quartiers, notamment. Les d penses de programmation sont sur un budget de 2 547 000 euros, financ s en partie (180 000  ) par des provisions qui avaient  t  faites en 2016 et 2017 pour faire face notamment aux deux anniversaires. Cette enveloppe est  galement financ e, en partie, par une augmentation des ressources propres de billetterie. Au niveau de la masse salariale, celle-ci est, en budget net, de 3 523 000 euros, soit en diminution par rapport au budget primitif 2018, qui  tait de 3 632 000 euros.

Les frais g n raux de structure sont sur un budget   peu pr s stable par rapport au BP 2018, avec une l g re augmentation de 10 000 euros. Il s'agit, ici, des d penses li es aux b timents et aux moyens g n raux.

Les dépenses de communication restent sur les chiffres discutés en décembre, c'est-à-dire une hausse du budget de communication, qui passe de 324 000 à 408 000 euros, budget net de 338 000 euros puisqu'une partie de ces dépenses est refacturée à l'Orchestre national de Metz.

En ce qui concerne la contribution des membres de l'EPCC aux recettes, elle est prévue de manière stable par rapport au montant perçu en 2018, soit un montant total de 4 948 000 euros. Madame ALIBERT en profite pour remercier la Ville de Metz, la Région Grand Est et l'Etat pour leur apport de financement conséquent. Ce soutien est très précieux par rapport aux missions mises en œuvre par la Cité Musicale. Les autres subventions, quant à elles, sont prévues en baisse par rapport au budget 2018. Ceci est, notamment, dû à la fin d'une partie des projets européens, comme cela avait été expliqué en décembre, et représente un manque à gagner de l'ordre de 172 000 euros par rapport à 2018.

Les ressources propres sont en augmentation forte, à + 18 % par rapport au BP 2018 grâce aux recettes de billetterie mais aussi à une augmentation des recettes commerciales : les bars, dont les résultats sont aussi liés à la fréquentation des concerts et à l'optimisation qu'en font les équipes, la boutique, le mécénat et les opérations liées aux entreprises déjà évoquées en décembre.

Les recettes exceptionnelles incluent une reprise sur provisions de 180 000 euros et un budget de 45 000 euros, qui correspond au projet de Reborny. La Ville avait attribué une subvention pour ce projet qui se déroule sur plusieurs années. Une partie de cette subvention avait été provisionnée pour être réinjectée dans le budget 2019.

Enfin, concernant la partie investissements, Florence ALIBERT remercie la Ville de Metz qui fait un effort considérable cette année, à l'occasion des 30 ans de l'Arsenal. En effet, le budget, de 230 000 euros au BP 2018, passe à un budget d'un peu plus de 503 000 euros. Cette somme se décompose en deux parties : 253 000 euros au titre des dépenses d'entretien des quatre bâtiments (Mise aux normes, ascenseur public de l'Arsenal, etc.) et 250 000 euros, enveloppe exceptionnelle octroyée par la Ville, cette année, qui va permettre de renouveler une partie des équipements sons, lumières et scénique de la grande salle.

Jacqueline SCHNEIDER fait remarquer qu'aucune ligne, relative au mécénat privé, n'est mentionnée dans le budget primitif.

Florence ALIBERT indique que la ligne à 70 000 euros pour la partie mécénat, figurant dans le tableau synthétique, comprend le « pur » mécénat. Mais il existe aussi toute une série d'autres recettes liées aux entreprises. Il s'agit, d'une part, des activités de location de salle (400 000 euros) et, dans les autres ressources propres, également en augmentation, des recettes sont liées notamment aux nouvelles formules à destination des entreprises, c'est-à-dire des formules clés-en-mains : places de concerts + cocktails, qui permettent aux Chefs d'Entreprise d'inviter leurs clients autour des concerts.

Jacqueline SCHNEIDER demande si, dans les recettes de la partie mécénat de 2018, il a été distingué ce qui a relevé du mécénat et ce qui a relevé des partenariats commerciaux. Elle demande également si la Cité Musicale a aujourd'hui quelques mécènes principaux.

Florence ALIBERT répond que la phase de prospection est en cours. Quelques mécènes ont déjà confirmé leur volonté d'entrer dans le nouveau cercle d'entreprises, qui sera lancé d'ici quelques semaines. Cette ligne, dans le budget, est essentiellement du mécénat, plus que du partenariat. Aujourd'hui, des discussions sont en cours avec de nombreuses entreprises : l'UEM, qui fait partie

des partenaires historiques, Demathieu Bard, Sologest, la Caisse d'Épargne, VEOLIA, etc. Cela est un travail de longue haleine mais 2019 devrait permettre d'atteindre des résultats intéressants sur ce front.

Patrick THIL souhaite focaliser l'attention des membres sur la ligne des locations de salles. Le bar et la boutique vont plutôt bien puisque leurs recettes sont prévues en hausse. Pour autant, il a le sentiment que l'offre de la diversité des choses à acheter dans la boutique a diminué. Il met en exergue le fait que la location de salles est une ressource importante. Il se demande comment se situe cette recette par rapport à la concurrence du nouveau palais des congrès Robert Schuman, y a-t-il un risque de perte de recettes, notamment.

Florence ALIBERT confirme que cette ligne est regardée avec beaucoup d'attentions, cette ressource étant extrêmement importante pour Metz en Scènes. Madame ALIBERT reconnaît qu'en 2018, les recettes de locations ont un peu souffert. Cela est dû, selon l'analyse qui a été faite à plusieurs facteurs : 1) l'ouverture du Centre des Congrès a entraîné quelques infidélités de la part des clients qui ont souhaité aller essayer en 2018, 2) Le fait de ne pas réussir à répondre à toutes les demandes qui arrivent. En effet, la forte exploitation de la salle en termes de concerts, d'enregistrements, de résidences d'artistes fait que, souvent, il n'est pas possible de proposer des dates disponibles pour répondre à ces demandes de location. Ce budget reste, pour autant, ambitieux pour 2019 en inscrivant un montant prévisionnel de 400 000 euros. En effet, la nouvelle équipe qui a été mise en place est assez agressive d'un point de vue commercial et l'occupation de la salle est optimisée entre d'éventuelles locations et l'activité artistique. C'est un choix et il y a un équilibre à trouver.

Hacène LEKADIR rappelle que ce débat a lieu depuis le projet du Centre des Congrès. Certains avaient dit que ce projet allait vider l'Arsenal de moitié, voire plus. Or, aujourd'hui, le recul est de 50 000 euros et non pas de 100 000, ni de 200 000, ni de 300 000 euros. Deuxièmement, certains s'étaient demandé pourquoi construire un Centre des Congrès alors que l'Arsenal existe. La première mission de l'Arsenal n'est pas de faire du congrès, mais de l'artistique, de la résidence et de l'enregistrement. Donc, ce qui a pénalisé les locations de l'Arsenal en 2018, ce n'est pas un manque de demandes, mais c'est parce qu'un nombre de demandes important a été refusé parce que la salle n'était pas disponible. Hacène LEKADIR assume ce fait car la vocation première de l'Arsenal est de faire de l'artistique.

En dernier élément, il faut rappeler la position d'attente qui a été celle de l'Arsenal jusqu'à maintenant. En effet, les clients faisaient leur demande en direct mais le démarchage commercial ne se faisait pas.

De plus, des discussions existent, désormais, avec l'équipe de Metz Congrès pour imaginer aussi, sur certaines opérations, accueillir à la fois des visiteurs au Centre des Congrès et à l'Arsenal. Par exemple, sur le G7 Environnement et Ecologie qui sera accueilli à Metz, l'Arsenal sera probablement utilisé pour un dîner de gala ou autres événements du même genre. Il faut donc garder un regard positif sur ce point.

Jean-Luc BOHL pense qu'il faut essayer de jouer la complémentarité. Chaque lieu a son originalité propre et son cachet. Cela est un atout. Il est également important de se rapprocher les uns des autres pour échanger et partager les informations sans imaginer une quelconque concurrence, qui serait absurde.

Patrick THIL insiste sur le point de la complémentarité, y compris culturelles. Il faut aussi que les personnes qui font la promotion du Centre des congrès Robert Schuman vendent ce qu'il y a à faire les soirs à l'Arsenal, au centre Pompidou notamment, pour plus d'attractivités.

Florence ALIBERT indique que l'idée de cette complémentarité et de pouvoir proposer d'autres offres de concerts dans le cadre des offres de congrès, est bien une valeur ajoutée qu'ils souhaitent apporter.

Patrick THIL signale que GL Events ne pense pas toujours à le faire dans d'autres villes. C'est pourquoi il faut insister.

Florence ALIBERT précise que les discussions engagées avec GL Events contiennent, notamment, de mettre en place des formations pour les commerciaux, pour leur présenter les temps forts de notre programmation.

Patrick THIL évoque, ensuite, le budget Investissements et notamment le renouvellement du matériel scénique. Il informe que les services de la Région ont accordé une aide spécifique sur cet investissement, au niveau régional, il est d'ailleurs possible de contacter à ce sujet Madame Laurence ROMARY à la Région Grand Est.

Hacène LEKADIR répond qu'ils sont très demandeurs. En effet, aujourd'hui, la Ville à elle seule supporte le volet Investissements. La Région apporte également un certain nombre d'aides qu'ils acceptent volontiers.

Florence ALIBERT reconnaît qu'ils ont moins le réflexe de solliciter la Région sur ce front. Ce sera, désormais, chose faite.

Hacène LEKADIR remercie Patrick THIL pour cette bonne nouvelle. Il souligne, enfin, l'effort fait sur les ressources propres, affichées à + 18 %. Aujourd'hui, cela est près de 12% de ce budget qui est donc réalisé avec les ressources propres.

Sans remarque complémentaire, le Président propose de passer au vote.
Adopté à l'unanimité.

Hacène LEKADIR remercie Florence ALIBERT et toutes ses équipes pour le travail énorme qu'ils ont fourni pour préparer les budgets de Metz en Scènes et de l'Orchestre national de Metz. Ce travail, avec les partenaires et en interne, est fait avec beaucoup de sérieux et de rigueur par la même équipe alors qu'il y a encore quelques années, deux équipes différentes préparaient chacune son budget.

2. Délibération n°76 : Ouverture de ligne de trésorerie

Isabelle BETTINGER explique qu'il s'agit de proposer l'ouverture d'une ligne de trésorerie permettant de faire face à un besoin ponctuel de liquidités. En l'occurrence, le montant maximal de cette ligne de trésorerie proposée n'excédera pas 500 000 euros. L'idée est surtout de venir combler l'éventuel retard dans les subventions statutaires, si celles-ci arrivaient un peu en décalage. La délibération prévoit donc de permettre à la Directrice Générale de négocier les conditions financières avec des établissements bancaires.

Hacène LEKADIR ajoute que cette possibilité est ouverte. Cela ne veut pas dire que ce sera forcément utilisé mais il est important de s'en donner la possibilité.

Sans remarque complémentaire, le Président propose de passer au vote.
Adopté à l'unanimité.

V. Affaires administratives :

1. Délibération n°77 : Groupement de commandes en matière de marchés publics entre l'EPCC Metz en Scènes et l'Orchestre national de Metz

Isabelle BETTINGER explique qu'il s'agit de passer une convention numéro 3. En mars et en juin 2018, deux premières conventions ont été passées concernant les groupements de commandes entre l'Orchestre national de Metz et l'EPCC Metz en Scènes dans le but de réaliser un maximum d'économies d'échelles sur les besoins communs des deux structures. Pour l'année 2019, deux nouveaux besoins, pouvant être lancés en commun, ont été recensés. Il s'agit d'une étude sur les publics et de marchés arrêtés dans chacune des structures : marchés de restauration, traiteurs, hôtels et tout ce qui est relatif aux énergies. Ces nouveaux marchés seraient donc relancés en 2019 à partir d'un groupement de commandes commun aux deux entités et pilotés par l'EPCC Metz en Scènes.

Hacène LEKADIR ajoute que ces délibérations sont rendues utiles parce qu'il n'y a pas un seul statut juridique mais deux statuts juridiques pour une structure qui, désormais, travaille vraiment d'une seule voix. Cela fait d'ailleurs partie des sujets engagés dans une étude autour de la gouvernance de cette Cité Musicale pour réfléchir à un meilleur statut juridique pour peut-être éviter ce type de délibérations.

Sans remarque complémentaire, le Président propose de passer au vote.
Adopté à l'unanimité.

VI. Divers :

1. Délibération n° 78 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale :

Sans remarque complémentaire, le Président propose de passer au vote.
Adopté à l'unanimité.

2. Information sur les actions en lien avec le quartier de Metz Borny

Pierre BERTRAND, Directeur Délégué aux Musiques actuelles, présente des éléments relatifs aux actions entreprises par la BAM et les Trinitaires à Borny, avec Borny, pour Borny mais souvent également avec d'autres quartiers.

1) Ce projet intervient dans quatre domaines principaux : l'artistique, le culturel, tout ce qui concerne les musiques actuelles et la dimension sociale. L'action qui se fait à Borny concerne l'ensemble de ces quatre volets.

2) M. BERTRAND pr cise que ce qu'il se passe   Borny ne concerne pas que la BAM mais l'ensemble de la Cit  Musicale, et notamment l'Orchestre qui intervient  galement sur le quartier.

3) Ce travail est,  videmment, un travail de proximit   troit avec le quartier, ses acteurs et sa population. Pour autant, il s'agit aussi d'essayer d' viter ce cantonnement au quartier et de travailler avec Borny mais aussi d'autres quartiers sur des actions communes. Il s'agit  galement de faire en sorte que la population de Borny puisse sortir du quartier et inversement faire venir des populations d'ailleurs.

4) Si une des difficult s rencontr es  tait   mettre en avant, ce serait les questions de repr sentation de la BAM sur le quartier. En effet, de nombreuses images sont v hicul es sur ce quartier, ses populations et sur l'activit  de la BAM et celles-ci correspondent assez peu   une r alit . Pierre BERTRAND pr cise que le probl me de repr sentation fait qu'ils ont du mal   attirer des gens du centre-ville, notamment,   la BAM parce qu'elle est implant e   Borny. Cela peut se mesurer, par exemple, sur certains concerts. En effet, certains artistes, qui vont concerner avant tout une population du centre-ville, feront ici un remplissage inf rieur   d'autres dates ailleurs en France. Une autre raison   cette difficult  vient aussi du fait qu'il s'agit de concerts debout.

Cette m me question de repr sentation n gative peut  galement provenir de la part des habitants du quartier. Pour une partie d'entre eux, ils pensent que ce que la BAM apporte au quartier n'est finalement pas ce qu'il lui faudrait. Par exemple, la population de Borny peut percevoir la BAM comme un lieu bruyant. De plus, il est   signaler,  galement, que les acteurs du quartier peuvent avoir le sentiment que la BAM, qui est bien dot e, est assez  loign e des questions sociales qui sont, en g n ral, le c ur de m tier de ces acteurs.

A force de travail et de discussions avec les protagonistes, toutes ces questions se r solvent assez facilement. Le c t  positif de ces questions est le fait qu'il ne s'agit pas de probl me en soi mais de repr sentations.

Concernant les modes d'interventions, il existe deux mani res d'intervenir sur le quartier. La premi re est la participation   la vie de Borny. Cela va de la participation   une r union interacteurs entre les acteurs  ducatifs, pr ventifs, sociaux et bailleurs de fonds notamment   une pr sence accrue de jeunes aux concerts.

Puis, il s'agit de d velopper des collaborations sur des sujets assez diff rents. Il existe notamment le projet « Les Dames du Rap », qui vise   r unir un certain nombre d'adolescentes de quartiers diff rents de Metz pour les inciter   rentrer dans la pratique musicale, qui est tr s fortement masculine dans les musiques actuelles. Cette collaboration se fait avec l'APSSIS, le club de pr vention du quartier et La Passerelle qui g re le m dia Borny Buzz. Un autre exemple de collaboration consiste, dans le cadre de Reborny,   monter des concerts en appartement. Quatre ou cinq concerts auront lieu chez les habitants ou dans des locaux communs Cour du Languedoc qui est en r habilitation. Ces concerts r uniront une association musicale de Metz qui valorise les initiatives musicales et qui s'appelle META et une autre association qui s'appelle Bouches   Oreilles, implant e strictement   Borny.

M. Pierre BERTRAND cite quelques actions dans d'autres domaines :

- Les Rap Sessions, pour les rappeurs du quartier mais aussi d'autres quartiers de Borny. Il s'agit d'un accompagnement de 20 heures avec un coach sc nique. Cette action donne lieu   une restitution film e de 4 ou 5 rappeurs, tous les trois mois, en public et diffus e en Facebook Live.

- Le village africain : une initiative qui a été proposée par une vingtaine d'associations africaines sous l'intitulé : « Plateforme des associations africaines de Moselle ». Ces associations voulaient monter un village culturel, culinaire, artisanal autour de ce qui peut se faire dans tous les pays représentés au sein de leur collectif. Cette action a démarré en 2018, de manière assez légère, histoire d'apprendre à se connaître et savoir comment il était possible de faire travailler ensemble une institution et un collectif d'associations. Les résultats ayant été plutôt convaincants, ce projet sera développé et, en juillet, une deuxième édition sera réalisée durant laquelle la scène musicale sera nettement plus développée.

Jérôme PHAM attaché à l'action culturelle développe le projet Reborny. Il y a eu des précédents aux Concerts en appartements évoqués précédemment. Notamment, du graffiti végétal sur l'école Maurice Barrès en lien avec l'école maternelle des Mirabelles. Une deuxième partie du projet consistait à recycler des matériaux récupérés lors de la démolition de la barre de la Cour du Languedoc, en association avec Organ Skateboard. Il s'agissait, là, de découper des baignoires pour en faire des fauteuils, dont un exemple est exposé à l'Arsenal. Le troisième volet, qui est en cours de développement, s'appelle le Projet Surfaces. Il vise à réhabiliter les murs d'enceinte de ces deux écoles Barrès et Mirabelles, donnant sur la Cour du Languedoc. Ce projet associera plus d'une dizaine d'artistes graffeurs.

La musique assistée par ordinateurs est le thème d'un cycle d'ateliers menés avec des structures du quartier et avec des écoles. Une systématisation existe également avec les partenaires scolaires de venir visiter la BAM à différents niveaux pour pouvoir, à chaque fois, présenter différents aspects des métiers notamment avec le Collège Haut de Blémont avec lequel il y a un partenariat privilégié. Il s'agit de travailler avec des structures implantées. Cette année, un partenariat fort avec l'INJS existe sur des thématiques liées notamment à la santé. L'idée est toujours aussi de faire venir d'autres quartiers dans Borny, notamment des lycéens de Fabert venus réaliser des ateliers. Le résultat peut s'entendre dans le Hall, ce soir, en parallèle de la présentation du spectacle L'Au-Delà, de la Compagnie Roland Furieux.

Il y a aussi, évidemment, tout ce qui se passe hors temps scolaire, notamment les traditionnels ateliers A Vous, aux vacances de la Toussaint et d'Avril, sur des thématiques différentes.

Les Ateliers Danse, qui s'appellent « Le Marché du Mouvement » ont lieu une fois par mois. Ces ateliers gagnent vraiment en public et créent des liens.

Hacène LEKADIR indique que la BAM a, désormais, trouvé sa place dans Borny. Dans sa mission première d'être une salle de musiques actuelles à vocation régionale, elle accueille un public certain qui a d'ailleurs tendance à augmenter régulièrement depuis deux à trois ans (+10% de spectateurs sont venus voir les concerts en 2018). Le choix politique assumé d'avoir installé cette salle au cœur de Borny a fonctionné. Hacène LEKADIR raconte qu'un musicien renommé est venu le voir, la veille, pour lui avouer qu'il craignait d'aller à Borny pour répéter dans les Studios, finalement il l'a fait et cela se passe bien.

Margaux ANTOINE-FABRY a été interpellée par les difficultés évoquées à attirer un public comme celui des habitants du centre-ville. Il doit sans doute y avoir un deuxième élément qui est le fait que le transport en commun pour aller et surtout revenir de Borny, en soirée après minuit et demi, est compliqué. Elle salue l'initiative des navettes prévues pour la soirée du 23 mars qui risque de finir assez tard.

Florence ALIBERT confirme que, depuis quelques temps, dès qu'une soirée est prévue, un service spécifique de navettes est assuré pour les retours afin que les spectateurs puissent profiter de la soirée.

A titre personnel, Patrick THIL trouve que l'équipe qui vient d'intervenir a bien du mérite. En effet, il s'était opposé à cette implantation parce qu'il trouvait que la réponse politique était inadaptée. Selon lui, c'était la mauvaise réponse à une question qui ne se posait pas. Il explique que les équipements culturels qui veulent rayonner sur une ville doivent être des équipements de centralité. Dans cette position, il était soutenu par la Commission Culture de Borny avec les jeunes de Borny, qui n'attendaient qu'une chose, c'était que eux puissent venir jouer en centre-ville. Toutes les difficultés évoquées ce jour l'ont conforté dans cet avis qu'un équipement doit être central.

Hacène LEKADIR pense rigoureusement le contraire de ce que Patrick THIL vient de dire. L'aménagement d'une ville ne se résume pas à sa centralité. Après 5 ans, la BAM a trouvé sa place dans un paysage de musiques actuelles qui est saturé sur le sillon lorrain. En effet, aujourd'hui, cette salle existe, elle n'est pas taguée, elle n'est pas dégradée et il n'y a pas d'incidents autour.

Patrick THIL indique que son propos voulait dire que, les choses étant rendues difficiles, l'hommage à porter à ceux qui doivent s'en occuper doit être d'autant plus grand.

En l'absence d'autres points divers, la séance est levée à 19h30.